

CAROLINE RAMADE

EXPERT-COMPTABLE DIPLÔMÉ  
COMMISSAIRE AUX COMPTES  
MEMBRE DE LA COMPAGNIE RÉGIONALE DE PARIS

---

12, RUE ARMAND CARREL – 75019 PARIS  
TÉL. : 01.42.00.25.78

---

**ASSOCIATION AIDAFRIQUE**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Exercice clos le 31 août 2012**

# **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Exercice clos le 31 août 2012**

Aux Adhérents de

**Association Aidafrique**

125, chemin du Restic-Vian  
29200 BREST

Messieurs,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 août 2012 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l' Association Aidafrique tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de mes appréciations
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## **1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS**

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

## **2. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS**

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations auxquelles j'ai procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## **3. VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES**

J'ai également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris, le 18 décembre 2012

Le Commissaire aux Comptes



Caroline Ramade

# **AIDAFRIQUE**

---

## **COMPTES ANNUELS**

**Exercice du 01/09/2011 au 31/08/2012**

---

125 chemin du Restic-Vian  
29200 Brest

**BILAN**

Exercice du 01/09/2011 au 31/08/2012

**ACTIF**

	Au 31.08.2012		Au 31.08.2011	
	Brut	Amortiss. & provisions	Net	Net
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
. Brevets et licences	-	-	-	-
<b>Immobilisations corporelles</b>				
. Terrains	14 482,66	-	14 482,66	14 482,66
. Constructions	-	-	-	-
. Matériel - expéditions humanitaires	315 556,49	297 753,22	17 803,27	25 577,74
. Autres immobilisations corporelles	44 800,82	44 800,82	-	3 674,94
<b>Immobilisations financières</b>				
. Dépôts et cautionnements	-	-	-	-
<b>Total I</b>	<b>374 839,97</b>	<b>342 554,04</b>	<b>32 285,93</b>	<b>43 735,34</b>
<b>Créances</b>				
. Fournisseurs, avances et acomptes	-	-	-	-
. Autres créances	-	-	-	-
<b>Valeurs mobilières de placement</b>				
. SICAV monétaires	726 599,57	-	726 599,57	565 337,15
<b>Disponibilités</b>	312 569,41	-	312 569,41	262 676,38
<b>Charges constatées d'avance</b>	231,00	-	231,00	1 991,34
<b>Total II</b>	<b>1 039 399,98</b>	<b>-</b>	<b>1 039 399,98</b>	<b>830 004,87</b>
<b>TOTAL GENERAL (I + II)</b>	<b>1 414 239,95</b>	<b>342 554,04</b>	<b>1 071 685,91</b>	<b>873 740,21</b>

**BILAN**

Exercice du 01/09/2011 au 31/08/2012

**PASSIF**

	Au 31.08.2012	Au 31.08.2011
<b>Fonds associatifs</b>		
. Réserves	1 226 105,28	1 226 105,28
. Report à nouveau débiteur	- 365 292,39	- 488 722,52
. Résultat de l'exercice	203 704,21	123 430,13
<b>Total I</b>	<b>1 064 517,10</b>	<b>860 812,89</b>
<b>Provisions pour risques</b>	-	-
<b>Provisions pour charges</b>	-	-
<b>Total II</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Fonds dédiés</b>		
. Sur subventions	-	-
. Sur autres ressources	-	-
<b>Total III</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Dettes</b>		
. Emprunts et dettes financières divers	-	-
. Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 601,28	2 647,26
. Dettes fiscales et sociales	-	-
. Autres dettes	5 567,53	10 280,06
<b>Total IV</b>	<b>7 168,81</b>	<b>12 927,32</b>
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)</b>	<b>1 071 685,91</b>	<b>873 740,21</b>

**COMPTE DE RÉSULTAT**

Exercice du 01/09/2011 au 31/08/2012

**CHARGES**

	Au 31.08.2012	Au 31.08.2011
<b>Charges d'exploitation</b>		
. Achats	58 509,01	58 744,41
. Autres charges externes	181 728,64	345 763,71
. Impôts et taxes	2 889,56	14 434,44
. Frais des missions de bienfaisance	1 029 720,51	1 596 519,52
. Autres charges de gestion courante	-	
. Dotations aux amortissements et aux provisions :		
. Sur immobilisations : dotations aux amortissements	13 763,66	16 199,65
. Sur immobilisations : dotations aux provisions	-	-
. Sur actif circulant : dotations aux provisions	-	-
. Pour risques et charges : dotations aux provisions	-	-
<b>Total I</b>	<b>1 286 611,38</b>	<b>2 031 661,73</b>
<b>Charges financières</b>		
. Dotations aux amortissements et aux provisions	-	-
. Charges diverses	2 311,57	6 956,80
<b>Total II</b>	<b>2 311,57</b>	<b>6 956,80</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>		
. Charges exceptionnelles	-	-
<b>Total III</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Engagements à réaliser sur ressources affectées</b>		
. Sur apports	-	-
. Sur subventions de fonctionnement	-	-
. Sur dons manuels	-	-
<b>Total IV</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV)</b>	<b>1 288 922,95</b>	<b>2 038 618,53</b>
<b>Solde créditeur (excédent)</b>	<b>203 704,21</b>	<b>123 430,13</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>1 492 627,16</b>	<b>2 162 048,66</b>

**COMPTE DE RÉSULTAT**

Exercice du 01/09/2011 au 31/08/2012

**PRODUITS**

	Au 31.08.2012	Au 31.08.2011
<b>Produits</b>		
. Cotisations des membres	200,00	220,00
. Offrandes actions de bienfaisance	1 429 549,34	2 130 184,43
. Autres produits courants	1,14	76,66
<b>Total I</b>	<b>1 429 750,48</b>	<b>2 130 481,09</b>
<b>Produits financiers</b>		
. Produits d'épargne associative	7 501,67	4 992,98
. Autres produits financiers	5 375,01	2 654,59
<b>Total II</b>	<b>12 876,68</b>	<b>7 647,57</b>
<b>Produits exceptionnels</b>		
. Autres produits exceptionnels	50 000,00	23 920,00
<b>Total III</b>	<b>50 000,00</b>	<b>23 920,00</b>
<b>Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs</b>		
. Sur apports	-	-
. Sur subventions de fonctionnement	-	-
. Sur dons manuels	-	-
<b>Total IV</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)</b>	<b>1 492 627,16</b>	<b>2 162 048,66</b>
<b>Solde débiteur (déficit)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>1 492 627,16</b>	<b>2 162 048,66</b>



## ANNEXE LÉGALE DES COMPTES

Exercice du 01/09/2011 au 31/08/2012

Annexe au bilan clos le 31 août 2012 dont le total est de 1 071 685,91 € et au compte de résultat de l'exercice dégageant un excédent de 203 704,21 €.

### I - PRINCIPES COMPTABLES, MÉTHODES D'ÉVALUATION, COMPARABILITÉ DES COMPTES, FAITS CARACTÉRISTIQUES

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles et normes comptables, notamment les règlements n° 99-01 et n° 99-03 du Comité de la Réglementation Comptable.

En particulier, les principes et conventions suivants ont été appliqués :

- principe de prudence ;
- principe d'indépendance des exercices ;
- continuité des activités.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques.

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

## II - NOTES RELATIVES AUX POSTES DU BILAN

État de l'actif immobilisé

Éléments	Valeur brute début ex.	+	-	Valeur brute fin ex.
<b>Immobilisations incorporelles</b>	-	-	-	-
<b>Immobilisations corporelles</b>				
. Terrains	14 482,66	-	-	14 482,66
. Constructions	-	-	-	-
. Matériel - infirmerie	23 920,00	2 314,25	-	26 234,25
. Matériel - expéditions humanitaires	289 322,24	-	-	289 322,24
. Autres immobilisations corporelles	44 800,82	-	-	44 800,82
<b>Immobilisations financières</b>	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>372 525,72</b>	<b>2 314,25</b>	<b>-</b>	<b>374 839,97</b>

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Les immobilisations corporelles se rapportent essentiellement à du matériel d'expéditions humanitaires.

État des amortissements et des provisions

Éléments	Valeur en début d'exercice	+	-	Valeur en fin d'exercice
<b>Immobilisations incorporelles</b>	-	-	-	-
<b>Immobilisations corporelles</b>				
. Terrains	-	-	-	-
. Constructions	-	-	-	-
. Matériel - infirmerie	5 979,96	6 231,16	-	12 211,12
. Matériel - expéditions humanitaires	281 684,54	3 857,56	-	285 542,10
. Autres immobilisations corporelles	41 125,88	3 674,94	-	44 800,82
<b>Immobilisations financières</b>	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>328 790,38</b>	<b>13 763,66</b>	<b>-</b>	<b>342 554,04</b>

## AIDAFRIQUE - 125 chemin du Restic-Vian - 29200 BREST

L'amortissement pour dépréciation a été déterminé selon le mode linéaire. Les durées d'amortissement les plus généralement retenues ont été les suivantes :

- Matériel - expéditions humanitaires : 5 à 7 ans,
- Matériel de transport : 4 ans,
- Matériel de bureau et informatique : 5 ans,
- Mobilier : 10 ans.

### Tableau des échéances des créances et des dettes

Éléments	Montant brut	À un an au plus	À plus d'un an et moins de cinq ans	À plus de cinq ans
Immobilisations financières	-	-	-	-
Autres créances	-	-	-	-
<b>Total</b>	-	-	-	-
Emprunts et dettes assimilées	-	-	-	-
Dettes fournisseurs	1 601,28	1 601,28	-	-
Autres dettes	5 567,53	5 567,53	-	-
<b>Total</b>	<b>7 168,81</b>	<b>7 168,81</b>	-	-

### Valeurs mobilières de placement

L'épargne associative est constituée exclusivement de placements de type "court terme" (tels que livret A et autres placements réservés aux Organismes Sans But Lucratif).

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cessions portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée selon la méthode du premier entré, premier sorti.

Les plus-values latentes sur valeurs mobilières de placement non comptabilisées à la clôture de l'exercice s'élèvent à 2 266,55 €.

**III - NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT**

**Frais des missions de bienfaisance**

<b>Eléments</b>		<b>Montants</b>
Missions de bienfaisance	Côte d'Ivoire	430 599,00
Missions de bienfaisance	Guinée	10 729,00
Missions de bienfaisance	Madagascar	57 328,00
Missions de bienfaisance	Rép. Démocratique du Congo	186 500,00
Missions de bienfaisance	Rwanda	148 231,00
Missions de bienfaisance	Sierra Leone	22 957,00
Missions de bienfaisance	Zimbabwe	158 730,00
Missions de bienfaisance	autres destinations	3 817,00
Missions de bienfaisance	Petit matériel de secours	10 830,00
<b>Total</b>		<b>1 029 721</b>

**Frais de transport des dons pour l'Afrique**

Outre les aides financières directes, l'association envoie dans divers pays d'Afrique des dons en nature.

Les frais de transport de ces dons se sont élevés sur l'exercice à 107 733 €.

**IV - AUTRES INFORMATIONS**

**Contributions volontaires à titre gratuit**

L'association n'a pas estimé devoir valoriser les contributions volontaires à titre gratuit.